

EDITO **SÉCURITÉ, PROXIMITÉ, BONNE ANNÉE !**



**Francis SZPNER**  
Maire du 16<sup>e</sup> arrondissement

Dans le domaine de la sécurité, l'année 2022 sera placée sous le signe de la proximité. Au sein de la police nationale d'abord, puisque la préfecture de police a décidé de renforcer son action en ce sens. Je recevrai prochainement à ce sujet la nouvelle directrice de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne. Mais aussi grâce au déploiement, qui commence ce mois-ci, de la police municipale dans notre arrondissement. Un déploiement dans lequel la municipalité jouera pleinement son rôle, puisque les textes prévoient que « *le maire d'arrondissement définit les priorités d'intervention de la police municipale sur son territoire* ». J'ai donc chargé l'adjoint à la sécurité, Gérard Gachet, de préparer les trajets des patrouilles de cette nouvelle force de sécurité, qui devront conjuguer visibilité et efficacité.

Mais cette police municipale ne sera un succès que si la Ville de Paris tient ses engagements en ce qui concerne le recrutement, l'accueil, la formation et l'entraînement des agents qui la composent. Des mesures récentes nous conduisent à être légitimement inquiets et extrêmement vigilants à cet égard. En attendant, je souhaite une bonne et heureuse année à toutes celles et tous ceux qui veillent sur notre sécurité : les effectifs des polices nationale et municipale, les soldats de l'Opération Sentinelle, les sapeurs-pompiers des centres Dauphine et Auteuil, les équipes du GPIS. Qu'ils soient pleinement assurés de ma totale reconnaissance et de mon soutien absolu.

FOCUS SUR **DES LOCAUX POUR LA POLICE MUNICIPALE**

Créer une police municipale en l'empêchant d'être efficace : cette attitude absurde est-elle celle choisie par la mairie de Paris ? Non contente de rogner sur les horaires, la formation et l'entraînement de cette police, ce qui a entraîné une première grève le 16 décembre, elle vient de rejeter une proposition de la mairie du 16<sup>e</sup> visant à installer ses agents dans des locaux adaptés. Disponibles et appartenant à la Ville de Paris, ce sont ceux d'un ancien grand magasin de sport de la Porte de Saint-Cloud. Nous avons fait savoir qu'ils constituaient une opportunité foncière – rare dans le 16<sup>e</sup> – permettant d'implanter notre police municipale dans un quartier où elle est nécessaire et attendue.

Nous avons d'abord appris que la Ville souhaitait y héberger des « hommes isolés » dans le cadre du Plan Grand Froid jusqu'en avril 2022. La mairie du 16<sup>e</sup> ne s'y est pas opposée, mais a suggéré que cette période permette la réalisation de travaux pour y installer ensuite la police municipale. Informés alors que cet hébergement hivernal serait pérennisé jusqu'en 2024, nous avons proposé à la Ville d'étudier soit l'implantation ailleurs dans le 16<sup>e</sup> d'un centre hivernal équivalent, soit la possibilité d'un usage partagé du local de la Porte de Saint-Cloud, la police municipale n'ayant besoin que d'environ 700 m<sup>2</sup> sur les 1500 m<sup>2</sup> disponibles.

Propositions écartées sans explication, aussi bien dans un courrier du 9 décembre de l'adjoint d'Anne Hidalgo à la sécurité, indiquant que « nous ne pouvons donner suite à cette option », que par le vote de la majorité municipale lors du dernier Conseil de Paris. Mais nous ne renonçons pas, et sommes bien décidés à trouver pour la police municipale du 16<sup>e</sup> des locaux dignes de ses agents et de sa mission.



Porte de Saint-Cloud, des locaux disponibles et adaptés.

# DEUX LECONS À RETENIR DE L'AFFAIRE DU « SERIAL CREVEUR » DE PNEUS DANS LE 16<sup>E</sup>



**Gérard GACHET**  
Adjoint au Maire  
chargé de la sécurité

En octobre et novembre, les réseaux sociaux étaient remplis de posts dénonçant l'action d'un « serial creveur » de pneus dans notre arrondissement. Au total, des dizaines de véhicules, retrouvés au petit matin avec un pneu crevé par leurs propriétaires, aussi bien dans le nord (boulevard Flandrin, rue de Longchamp...) que dans le sud (boulevard Exelmans, rue Wilhem...). Mais aussi de l'autre côté de la Seine, dans le 7<sup>e</sup> arrondissement.

Contrairement à ce que certains écrivaient alors sous le coup de la colère, la police travaillait bel et bien sur ce dossier. L'exploitation des images recueillies par les caméras de vidéoprotection avait permis de repérer un suspect, mais pas de l'identifier. Contrôlé une première fois dans le 7<sup>e</sup>, mais laissé libre faute de preuves, l'individu a pu être ensuite confondu et interpellé le 10 décembre. L'enquête ayant permis de lui attribuer notamment la plupart

des faits commis dans le 16<sup>e</sup>, ce SDF âgé d'une quarantaine d'années a été incarcéré en attendant son jugement fin janvier. Depuis son interpellation, très peu de plaintes pour crevaison de pneus ont d'ailleurs été enregistrées.

Une double leçon à tirer de cette affaire : toujours porter plainte, car c'est la plainte qui met en route l'action policière et judiciaire ; et admettre que certaines enquêtes peuvent demander du temps avant de donner des résultats...



Des dizaines de véhicules retrouvés ainsi par leurs propriétaires.

## EN BREF... EN BREF... EN BREF...

### Incendie mortel

Dans la nuit du 27 au 28 décembre, un incendie s'est déclaré dans une chambre de service, située au 6<sup>ème</sup> étage du 34 rue de l'Amiral Hamelin. Malgré l'intervention rapide des pompiers, un homme de 75 ans a trouvé la mort dans ce sinistre, une autre a été intoxiquée et hospitalisée en urgence relative, et trois pompiers ont été légèrement blessés.

### Le feu au restaurant

Un incendie s'est déclaré le 17 décembre en fin de matinée dans un restaurant africain de la rue Jean-Giraudoux. Deux employés et quatre résidents ont été incommodés par la fumée et soignés sur place, le cuisinier ayant dû être temporairement hospitalisé. Cet établissement avait reçu quelques jours auparavant une note de la Préfecture de Police concernant la conformité de ses installations.

### Conseil parisien

La deuxième réunion du Conseil Parisien de Sécurité, créé par la loi Sécurité Globale pour associer les mairies d'arrondissement à la gouvernance de la nouvelle police municipale, se tiendra le mercredi 12 janvier à l'Hôtel de Ville. La première réunion, le 7 octobre, avait permis de finaliser la « convention de coordination entre la police municipale de Paris et les forces de sécurité de l'Etat », texte dont le contenu précise notamment les missions respectives de la police nationale et de la police municipale.

### Sur le terrain



De nombreux riverains de la Villa Victor-Hugo, victimes d'incivilités et d'actes de délinquance répétés de la part de groupes de jeunes se rassemblant la nuit dans cette impasse, avaient demandé une réunion sur place avec des responsables. Le vendredi 17 décembre, Jérémy Redler, premier adjoint, Gérard Gachet, adjoint à la sécurité, le commissaire central du 16<sup>e</sup> et son adjoint, une responsable de la police municipale et plusieurs membres du cabinet du maire du 16<sup>e</sup> ont rencontré une délégation des habitants et ont examiné avec eux les solutions possibles destinées à mieux sécuriser la Villa. Ensuite Gérard Gachet et les responsables policiers se sont rendus rue de Lota, où des actes similaires ont été signalés.

### Conseil Auteuil Sud

Le conseil de quartier Auteuil-Sud s'est tenu le jeudi 9 décembre. En raison des nouvelles norme sanitaires, cette réunion a finalement dû avoir lieu en visio-conférence, ce qui n'a pas empêché plusieurs dizaines d'habitants et de commerçants d'y participer ac-

tivement. Pierre-Alain Weill, président du conseil de quartier, et Bruno Lionel-Marie, adjoint au maire chargé du quartier, avaient inscrit à l'ordre du jour plusieurs sujets liés à la sécurité : l'épidémie de pneus crevés (lire ci-dessus), les cambriolages de commerces, les rassemblements de groupes de jeunes dans certains établissements, la présence de nombreux pickpockets dans les stations de métro. Le commissaire central Galland, la responsable de la police municipale Sokhna Diobaye et Gérard Gachet, adjoint au maire chargé de la sécurité, ont répondu aux questions des intervenants.

### Cambrioleurs arrêtés

Trois individus qui venaient d'effectuer un cambriolage avenue du Recteur Poincaré ont été interpellés par la BAC dans la soirée du 9 décembre. Trouvés en possession de bijoux provenant du vol, les trois cambrioleurs, de nationalité italienne, ont été incarcérés.

16, la lettre d'information sécurité du seizième arrondissement

Lettre mensuelle éditée par la Mairie du 16<sup>e</sup> - Numéro 14 | Janvier 2022

Directeur de publication : Vincent GOSSARD

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Guillaume VALLOT / Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par mail inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>